

Rapport moral 2016

Je vous présente au nom de l'association « La Côte Saint André pour tous » nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous soit sereine, fraternelle, solidaire, sociale, joyeuse et surtout libre ... Libre d'agir, d'écrire et d'exprimer vos idées, vos convictions et vos différences.

Nous avons beau tourner et retourner 2015 et 2016, au niveau local il n'y a pas eu beaucoup de satisfactions politiques, économiques et sociales, celles au niveau national ont malheureusement été entachées par des atrocités bafouant nos valeurs : liberté, égalité et fraternité.

En 2015 et 2016 j'ai présenté les mêmes vœux. C'est facile, il suffit d'exprimer bon nombre de gentilles, résolutions et tout de suite nous nous sentons rassurés, car tout est dit : « Y a qu'à, faut qu'on... » Mais non hélas, il faut mettre de l'énergie, de la motivation pour que les vœux se transforment en réalités. Mais pour réussir il faut surtout participer à la vie locale, sociale et associative.

L'engagement du groupe municipal est constant, sans retenue, en total accord avec les idées et convictions de la campagne des élections municipales de 2014. Il est aussi dans la continuité du travail accompli pendant la précédente mandature.

Hélas les résultats ne sont pas là, de part l'impossibilité de participer au travail de la majorité en raison de leur refus de coopération. Etre élu de l'opposition demande beaucoup d'énergie et de volonté. Les actions engagées n'ont pas tout le poids que l'on voudrait sans un fort soutien apporté par l'association. C'est la principale raison de notre existence et c'est le premier objectif déclaré dans nos statuts.

Quel bilan pouvons-nous faire sur les trois années passées, qu'elles ont été les actions portées par le groupe municipal et relayées par l'association. Elles sont nombreuses et nous les avons dénoncées en conseil municipal, sur la voie publique et j'ai décidé d'en énumérer les principales.

En 2014 :

« Les 100 jours pour convaincre qu'il y a eu changement », oui, il y a eu changement :

- lorsque le Maire décrète qu'il peut se déléguer le droit d'emprunter jusqu'à 500 000 € pour tout projet utile sans soumission au conseil municipal,
- changement lorsque l'augmentation des indemnités des élus est de 27% alors qu'elles ont été en large diminution pendant la précédente mandature,
- changement lorsque l'on délocalise et dénature le projet intergénérationnel du Clos Chapuis en l'implantant du centre ville vers le sud ALLIVET,
- changement lorsque l'on supprime le poste d'éducation sportive à l'école publique.

Et nous pouvons évoquer qu'en matière de changement ils n'ont fait que poursuivre le travail engagé concernant :

- Les travaux de sécurité du château Louis XI,
- La deuxième tranche du cimetière,
- La première modification du PLU engagée avant mars 2014,
- De ne pas amorcer le chantier de transfert de compétence de l'école de musique à Bièvre Isère Communauté. On mutualise en vidant de sa substance pour ne pas avoir à transférer.

Ce que nous contestons c'est qu'en effet il y a eu continuité pour ces points là, mais **dans le contenant et pas dans le contenu.**

En 2015 :

Opposition du groupe municipal et de l'association à l'opération d'aménagement programmée ALLIVET-BOUVAIN, largement transformée par rapport à l'origine. Le projet de construction du bâtiment n'est plus intergénérationnel car la mixité sociale et générationnelle a été supprimée du projet, de plus sa réalisation, du fait de sa nouvelle implantation se fera sur plusieurs années alors que le projet au centre ville était de réalité immédiate.

La venue de la Chambre Régionale des Comptes pour le suivi de la gestion de l'exercice 2008 à 2013. A l'annonce de l'audit le groupe municipal dénonce les propos diffamatoires tenus par la majorité, je cite « d'une gestion insincère » et n'obtient pas le droit de réponse au bulletin municipal.

Nous n'avons pas redouté cette inspection, nous étions sereins. D'ailleurs la suite l'a démontré en 2016, le rapport final nous a conforté dans cette sérénité.

Opposition au budget 2015, d'ailleurs en mars 2016 nous en constatons les dérives :

- Pour la baisse des indemnités d'élus, c'est + 1000€,
- Pour le maintien des subventions aux associations sportives c'est -5000 €,
- Pour l'investissement ce sont sept projets annoncés dont 2 seront réalisés et 1 inachevé.

Opposition à la diminution de l'offre du SMAJE suite au transfert de compétence de la petite enfance à Bièvre Isère Communauté. *En effet ce sera – 15 places.*

Présentation du projet de création d'un parking dans le jardin de ville. Nous dénonçons la démesure du projet : le coût prévisionnel global sera de 325 000 €, 1/3 du parc sera détruit, le projet est inutile et illégal (voir la lettre du Préfet à l'appui). *Nous respirons, c'est peut être gagné ou retardé, la suite va nous prouver que non.*

Opposition à l'augmentation des impôts locaux par le biais de la taxe finale de consommation d'électricité. Pour ceux qui se chauffent à l'électricité, l'augmentation sera nettement supérieure aux 15 € annoncés.

Mutualisation de l'école de musique avec Bièvre Isère Communauté dans la précipitation, la cacophonie et au détriment des côtoises et des Côtois.

En 2016 :

Le budget prévoyait un investissement de travaux et équipements de 1,3 millions d'€ qu'il faut comparer aux 700 000€ réalisés par an en moyenne sur les huit dernières années.

Au mois d'octobre, 50% seulement de ces travaux ont été réalisés, les résultats en fin d'année produiront nécessairement un bilan financier excédentaire. *Nous dénonçons cette gestion avec effet d'annonce, dans le « paraître », elle est trompeuse et mensongère.*

Le rapport de la Chambre régionale des Comptes arrive, il montre une gestion sincère et fiable de l'équipe précédente pour la période 2008 à 2013. Elle a permis de redresser les finances communales et diminuer la capacité de désendettement à 10 ans en 2013 par rapport aux 15 ans de 2008. La situation a bien été

améliorée, le rapport contredit la tribune libre de la majorité municipale au bulletin de novembre 2014, utilisant les termes de « budget insincère ».

Le projet de parking refait surface au début de l'été par une demande de modification du PLU et un changement de classement de zone dans l'AVAP. Le processus de modification du PLU dans ce cadre exige une enquête publique. Bièvre Isère Communauté, qui a la compétence en matière d'urbanisme, organise cette enquête de façon compliquée ce qui peut semer le doute auprès des citoyens non avertis. En effet deux enquêtes voient le jour : Une première concernant le site du château pour l'installation d'une structure dans la cour, le zonage des parkings et la nécessité de créer du stationnement en ville pour la désengorger en période festivalière et une deuxième dans l'Opération d'Aménagement Programmée dite « Berlioz » comprenant la place Berlioz, le carrefour devant l'office du tourisme et le parking dans le jardin. L'association et le groupe municipal ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour contrer le projet par des solutions alternatives, avec des coûts inférieurs, sans création de parking dans le jardin. Nous avons manifesté, monté un dossier complet et détaillé, et nous l'avons rapporté au commissaire enquêteur et remis à tous les élus communautaires, maires et conseillers municipaux de la Communauté de communes (55 communes ; plus de 800 dossiers). La décision appartient à Bièvre Isère Communauté par le vote des élus communautaires le 23 janvier. A ce jour, nous ne savons pas la suite que nous pourrions donner.

Ce sont les trois grands points de l'année 2016. Mais on pourrait aussi débattre sur :

- les restructurations des services de la Mairie,
- sur les travaux exigés par l'ADAP au niveau de l'école publique,
- sur la rotation du personnel de mairie et la multiplication des « emplois d'avenir » au détriment d'emplois pérennes, ne visant qu'une économie financière préjudiciable à la qualité du service public,
- de l'abus du recours aux subventions et de l'utilisation de l'argent public à des fins purement électoralistes et à la réalisation de projets inutiles, antisociaux, non construits, ... (Ex : la fresque de l'entrée de ville, le jardin de ville, le chantier de la vidéosurveillance, ...).

Toutes ces actions sont le fruit du travail du groupe municipal en commissions et en conseils municipaux. Ils sont en première ligne pour contrer la majorité en place, c'est leur « job » ; mais ils ont besoin d'être soutenus. *Nous devons les accompagner par plus de travail collectif.*

Je voudrais citer un article produit par l'un d'eux dans le bulletin municipal de novembre 2015 :

« Le rôle de notre groupe d'élus : Il intervient dans les décisions municipales, afin d'être vigilant quant à leurs conséquences sur la vie des Côtois. Notre travail n'est pas aisé car souvent effectué dans l'urgence. Les commissions où l'on débat des sujets sont fixées toutes proches du conseil municipal où l'on doit voter les décisions. Heureusement, sur tous les dossiers, nous sommes soutenus et accompagnés par un collectif, l'association qui vous accueille sur son site. Venez y découvrir tous les sujets en détail, venez y réagir. »

Pas de meilleur exemple que le conseil municipal du 12 janvier 2017 qui est programmé une fois de plus dans l'urgence.

Ces quelques mots reflètent leur travail et le rôle de l'association qui doit être largement représentée au conseil municipal, en information auprès des Côtois, nombreux lors des « tractages » et manifestations publiques. Elle n'est pas assez présente, le bureau que je représente ne fait peut-être pas assez le lien entre adhérents, sympathisants et groupe d'élus. Nous ne provoquons pas assez de rencontres, bien sûr nous avons un gros problème matériel et logistique, pas de lieu de rencontre, pas les moyens d'en louer un. Voilà dans ces quelques mots l'objectif principal de cette année. Il faut unir les adhérents et inviter les sympathisants à nous rejoindre. 2020 et les élections municipales approchent, ce ne sont pas les projets

qui manquent. *Préparer la reconquête de la Mairie, préparer son projet de gestion, qui se sent prêt à envisager une esquisse de liste, qui, en son for intérieur, se sent prêt à être candidat... C'est en se projetant maintenant que nous seront fin prêt avec efficacité pour l'avenir.*

Le deuxième objectif majeur, c'est de dynamiser l'association par la présence des jeunes. Notre moyenne d'âge n'est pas géniale, les jeunes manquent, leur vitalité manque. Il est temps de passer le relais, mais un relais responsable, intelligent, sans réserve, avec toute l'expérience acquise dans la vie locale. *On se doit d'être attractif, savoir utiliser leur moyen de communication : « Internet », « Facebook », notre blog ... Il est certain qu'il y a une attente, il faut aller les chercher.*

Pour cela, nous proposons la création d'une « newsletter » (mensuelle ou trimestrielle) sur les sujets locaux ou plus généraux qui interrogent, interpellent et prêtent au débat. Elle pourrait être distribuée au porte à porte par les adhérents aidés des plus rompus à cette tâche pas toujours facile.

Un moyen de communication utilisé par la jeunesse, c'est Facebook, pourquoi ne pas diffuser largement par nos comptes l'info de l'association aux sympathisants. Sur la « toile », l'info circule à la vitesse de la lumière. Il faut bien sûr un modérateur qui sélectionne l'information afin qu'elle puisse rester sous contrôle.